



MAIRIE DE ODARS

16 allée des Pyrénées

31450 ODARS

Téléphone 05.62.71.71.40

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-06-01

L'an deux mil vingt-cent, le dix-huit juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'ODARS, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Patrice ARSÉGUEL, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 12/06/2025

PRÉSENTS : ARSÉGUEL Patrice, BERTHELOT Béatrice, BRETHOUS Jacques, COUJOU DELABIE Marie-Ange, DECROIX Jacques, HAMON Yann, JOURNOU Mathieu, JULIEN-DELANNOY Martine, LUVISUTTO Alain, SCIE-NEGRIN Lydie, SORIANO Timothée.

ABSENTE EXCUSÉE : CLARET Laurie a donné procuration à ARSÉGUEL Patrice

ABSENTE : MERLE Laure

Secrétaire de séance : BERTHELOT Béatrice

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN PANNEAU DE BASKET ÉCOLE COMMUNALE + DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sportives pour les élèves de l'école communale, il est proposé l'acquisition et l'installation d'un panneau de basket. Cette initiative vise à encourager la pratique sportive et à offrir aux élèves un espace de jeu supplémentaire.

Cette démarche s'inscrit aussi dans une volonté de promouvoir l'activité physique et le bien-être des élèves, en leur offrant des équipements modernes et adaptés.

L'installation de ce panneau de basket répond également à une demande croissante des élèves et des enseignants pour diversifier les activités sportives proposées au sein de l'établissement.

La sécurité des équipements sportifs est une priorité pour notre collectivité. À cet égard, il est essentiel de se conformer aux normes en vigueur, notamment celles relatives à la sécurité des buts de basket, telles que définies par le décret sur la sécurité des équipements sportifs (**Décret n°2016-481 du 18 avril 2016**).

Des devis ont été établis pour cette opération, comprenant un devis pour l'achat du panneau de basket et un autre pour sa pose.

Après avoir examiné les devis avec Alain LUVISUTTO et sélectionné une offre, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis suivants :

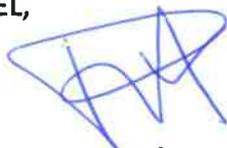
- **PB Urbain (Venerque)1093.70 HT**
 - But section 90x90 Acier Galva
 - Contre platine de scellement
 - Mousse de protection bleue
- **SARL PLANTET JEUX SUD OUEST (Pamiers)2 050.00 HT**
 - Location mini pelle
 - Pose du but :
 - décaissement et évacuation
 - scellement du tabouret d'ancrage
 - séchage du plot
 - pose du but de basket
 - Test de charge sur panier de basket

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver l'acquisition et de la pose d'un panneau de basket dans l'école communale,
- De valider les devis suivants :
 - **PB Urbain (Venerque)** pour un montant de **1093.70 euros HT**
 - **SARL PLANTET JEUX SUD OUEST** pour un montant de **2 050.00 euros HT**
- De solliciter une subvention auprès du CD31 au taux maximum de 40 %
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré en séance publique, le jour, mois et an que dessus. Une copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de légalité.

Mr Patrice ARSÉGUEL,
Maire



BERTHELOT Béatrice
Secrétaire de Séance



Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 11

Procuration : 01

Votants :

- Pour : 12

- Contre : 0

- Abstention : 0



Notifié le :

Affiché le :

Le Maire / Président certifie informer que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.